

ne peut ignorer non plus que ce *Projet* a été rejeté par la très-grande pluralité ; il ignore moins encore que ce *Projet*, imaginé pour troubler & diviser la Flandre, a été la cause de toutes les agitations qui ont failli de perdre cette province & qui la menacent encore, & en particulier de l'insurrection de la Collace de Gand, que l'idée d'*organisation* a si étrangement égarée. Comment donc peut-il parler encore de cette fatale invention, comme d'une chose raisonnable &, pour ainsi dire, d'une piece légale?... J'avoue que je ne conçois rien de tout cela, que je crains toujours beaucoup pour le repos de la Flandre, & que je dirois volontiers à l'auteur, comme le Prophete à la femme de Jeroboam : *Cur aliam te esse simulas ?*

Une autre chose qui pourra étonner une certaine classe de lecteurs, c'est l'enthousiasme de l'auteur pour la *constitution Américaine* ; il ne croit pouvoir mieux réfuter les Collacistes de Gand, que par l'autorité des politiques du Sassehanock & de la Delaware. Oh ! si les Collacistes, les Vonckistes, les Organiseurs, les Provisionalistes &c. n'ont contr'eux d'autres suffrages ni d'autres exemples que ceux que l'on doit faire venir de deux mille lieues d'ici, & cela d'un pays où l'on ne fait pas encore ce que l'on veut ni ce que l'on doit vouloir ; je tremble pour la constitution de la Flandre, ou plutôt je conseille très-cordialement aux amis de la constitution, de se rendre tout uniment à discrétion, poings & mains liés, à tout novateur qui voudra leur imposer un joug inconnu.